

Achat d un chien en élevage atteint de parvovirose

D. . . .

Par Lys

Bonjour, le 27 novembre 2015, j ai acheté une chienne 600? auprès d un élevage. Le 02 décembre, elle fut prise en charge pour "suspicion de parvovirose" soit 4 jours et demie après l'adoption, qui fut confirmé par la suite (test laboratoire). J ai contacté par téléphone l'élevage lors de cette épisode et éleveuse accepta de prendre en charges les factures qui en découlaient. Je n ai donc procédé à aucune autre démarche. Le 28 décembre après la re alimentation correcte de ma chienne, j ai envoyé des factures (397?31) en conservant une pour moi (45?20) accompagné d une lettre de remerciement. Le 26 janvier 2016, je réceptionne une lettre de sa part, me stipulant l'absence de justificatif (résultat laboratoire et avis de prise en charge du vétérinaire). Je lui renvoi donc les justificatifs souhaitaient, le 27 janvier et depuis ce fut non réponse téléphonique ou courrier. Je lui ai donc envoyé un mail le 05 mars et j ai réceptionné sa réponse le même jour qui fut négatif "délais non respecté pour les avis et la demoiselle (terme employé par l'éleveuse) tombé malade hors délais". Ce qui est faux donc que faire. Je ne peux pas la laisser sans sortir comme ça, sachant que d autres futurs acquéreurs risquent de vivre la même situation.

Merci par avance